

BULLETIN MUNICIPAL



Municipalité du Canton de Westbury

168, route 112, Westbury (Québec) J0B 1R0

Téléphone.: (819) 560-8450

Télécopieur : (819) 560-8451

Courriel : canton.westbury@hsfqc.ca

Horaire : lundi au jeudi : 8h 30 à 16h 00

Prochaine réunion régulière du conseil: 2 mars 2020 à 19 h

EXPLICATIONS DU BUDGET 2020 ET DES COMPTES DE TAXES

Le conseil municipal a approuvé un budget équilibré lors de la réunion extraordinaire du 6 janvier 2020 de 1 286 076 \$, pour 2020 le taux de taxes foncières générales reste à 0.42 ¢ du 100 \$ d'évaluation foncière, le service de la SQ augmente de 0.005 ¢ il sera à 0.075 ¢ du 100 \$ d'évaluation, le service des incendies n'augmente pas il sera à 0.06 ¢ du 100 \$ d'évaluation et la taxe foncière pour le service de la MRC augmente de 0.005 ¢ il sera à 0.115 ¢ du 100 \$ d'évaluation, ce qui portera notre taux à 0,67 ¢ du 100 \$ d'évaluation foncière, pour une augmentation de 1,5%.

Pour ce qui est des services de cueillette, transport et enfouissement des ordures ménagères et transport des matières recyclables, il y a une augmentation de 35 \$, pour un montant total de 260 \$.

Afin de contrer l'augmentation des matières de l'enfouissement à partir **d'avril 2020**, la municipalité débutera la collecte du bac brun. La participation à la collecte des matières organiques est obligatoire. La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, mise en place par le gouvernement, prévoit bannir les matières organiques des sites d'enfouissement dès 2020. La livraison sera faite en 2020, mais facturé en 2021.

Une copie du budget sera insérée dans le compte de taxes.

Pour toute information complémentaire, ou pour vous procurer une copie du budget détaillé, vous pouvez en obtenir au bureau municipal sur les heures régulières.

RAPPEL – DÉNEIGEMENT DE VOS ENTRÉES



Il est défendu de pousser la neige sur le chemin public, la rue ou la route ou de traverser sa neige dans le fossé voisin. L'accumulation de neige sur le chemin peut occasionner des accidents et encours à une amende de 250\$.

COLLECTE MATIÈRES ORGANIQUES – AVRIL 2020

Vous avez signifié en majorité l'intérêt de posséder un bac brun pour les matières organiques, ce qui pourra réduire énormément le coût pour l'enfouissement. Comme le bac sera livré en 2020 et que l'achat des bacs sera payable par le fonds de roulement de la municipalité, le remboursement sera effectif en 2021. Le montant sera appliqué sur le compte de taxes 2021.



Même si vous possédez un composteur domestique, vous devez participer à la collecte des matières organiques. Le bac brun permet de composter plusieurs résidus alimentaires qui ne peuvent être mis dans le composteur domestique et qui sont présentement jetés aux déchets, tels les restes de repas, les viandes et poissons cuits, le fromage. Le bac brun constitue donc un excellent complément au composteur domestique qui pourra encore être utilisé.

Un aide-mémoire vous sera transmis avant la livraison du bac brun, cependant voici de l'information supplémentaire concernant l'utilisation du bac des matières organiques :

Les résidus de table, les résidus verts ainsi que les fibres de papier souillées par des aliments doivent être déposés dans le bac brun.

Les résidus verts (rognures de gazon, feuilles des plantes, résidus d'emportage et mauvaises herbes) peuvent être placés dans le bac brun.

Ne sont pas acceptés :

Les essuie-tout ayant été en contact avec des produits de nettoyage, l'huile à moteur, la peinture, le papier (ou carton) ciré, les sacs en plastique, biodégradables, ou oxobiodégradables, les couches et serviettes hygiéniques, les matières plastiques recyclables, les appareils électroniques, les matériaux de construction et les résidus domestiques dangereux (RDD).

BACS À ORDURES ET DE RECYCLAGE

Nous constatons que plusieurs citoyens laissent les bacs en bordure de la route pendant plusieurs jours ce qui nuit aux opérations de déneigement.

Nous vous rappelons le règlement # 316-85 qui se lit comme suit :

Article 10 - Réceptacles

...Les réceptacles doivent être déposés en bordure de la route au plus tôt 12 heures avant le moment prévu pour l'enlèvement. Les réceptacles vides doivent être retirés au plus tard 12 heures après l'enlèvement des déchets.....

Exemple : La collecte est le vendredi le bac est déposé le jeudi soir et doit être ramassé vendredi soir.

Article 16 - Infractions et pénalités

Toute infraction à ce règlement rend le contrevenant passible d'une amende n'excédant pas 300\$ et les frais....

Nous demandons la collaboration de tous afin de faciliter nos opérations de déneigement et d'éviter le bris de vos bacs.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LES CHEMINS PUBLICS



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public sur tout le territoire de la municipalité de Westbury entre 23h et 7h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement.

Un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans le cas d'urgence.

Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible en plus des frais d'une amende de 30\$.

VENTE POUR NON PAIEMENT DES TAXES

Nous avons procédé à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2020. Les taxes impayées pour 2018-2019 figurent sur vos comptes en arriérés. Les personnes endettées envers la municipalité seront présentées à la séance du conseil de mars avant d'être transmises à la MRC pour vente pour taxes.

HORAIRE DES COLLECTES 2020

Janvier						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Février						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars						
DIM	LU	MA	ME	JE	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte des ordures (bac vert)